

Compte-rendu de la réunion de la Commission Economique et Sociale

10 septembre 2011

Présents : Eva Sas, Khalil Elouardighi, Félix Romain, Dominique Tessier, Jacqueline Guénin, Eliane ..., Frédéric Benhaim, Frédéric Léonzi, Jérôme Gleizes, François Dubreuil, Robert Lion, Jean-Philippe Pillemand, Agnès Michel, Yves Contassot

Au téléphone : David Gau, Christine Surdon, Thierry Caminel

Rappel : L'AG de la ComEcoSoc a eu lieu le 20 août, mais nous n'avons pas encore reçu toutes vos cotisations. Merci de bien vouloir remplir le formulaire disponible sur le site de la commission <http://economie.eelv.fr/page-d-exemple-2/> et nous le renvoyer avec un règlement de 10 euros.

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- 1/ Traiter des points programmatiques en débat et/ou à affiner
- 2/ Valider l'élargissement du bureau de la commission
- 3/ Discuter des délégations thématiques liées à la commission, et valider notre soutien à nos candidats

1/ Points programmatiques

Certains points, ne faisant pas consensus, il a été prévu de rédiger proposition et alternative(s).

1 – Révision des exonérations des cotisations sociales pour bas salaires

Il y a consensus pour réserver cette exonération aux temps partiels à 120 h et CDI, et pour la réserver aux entreprises qui sont orientées vers la conversion écologique de l'économie.

Il y a débat autour de deux thématiques :

- limiter l'exonération à un certain nombre d'emplois ou non sans condition de salaires (favoriser la création d'emplois dans les TPE et dans les PME)
- ou réservé aux bas salaires et sans plafonnement en nombre d'emplois

Les personnes en charge de la rédaction des textes sont : Dominique, Eva et Frédéric B.

2 - Revenu universel ou revenu social garanti

Le sujet est à rédiger avant sa mise en débat, notamment sur la question de conditionnalité, de son extension aux mineurs...

Les personnes en charge de la rédaction du texte sont : Jérôme et Eva.

La proposition sera soumise à la validation/amendements du CF.

3 – Revenu maximum

Il est décidé de modifier légèrement la formulation de la proposition en mentionnant un revenu maximum annuel et non mensuel.

La proposition sera soumise à la validation/amendements du CF : « La commission Economie, Social, Services Publics attire l'attention du Conseil Fédéral sur la nécessité de mettre en débat sa proposition : *« Mettre en place un Revenu Maximum Acceptable (RMA) : Ce revenu maximum acceptable, sera le seuil de revenus à partir duquel sera imposée une surtaxation dans la progressivité de l'impôt sur le revenu. Nous proposons de le fixer à 30 fois le seuil de pauvreté, soit 500 000 euros annuels de revenu fiscal. »*

4 – Taux de croissance prévisionnel

Il y a consensus sur le fait que le PIB n'est pas un bon indicateur. Ce que les gens souhaitent savoir c'est si nous allons créer des emplois et améliorer la qualité de vie. Certaines productions vont croître et certaines vont devoir décroître. A EELV, nous n'avons pas d'objectif de croissance, notamment car elle ne se décrète pas, néanmoins nous devons avoir une réponse de façon à pouvoir faire un chiffrage, ne serait-ce que pour des raisons de prévisions de recettes fiscales.

Proposition de la commission : notre objectif est de construire une économie qui résiste à plusieurs scénarios de croissance. Par exemple : -1%, 0% et 1%.

Les personnes en charge de la rédaction du texte sont : Agnès et Robert.

La proposition sera soumise à la validation/amendements du CF.

5 – Réponses aux dettes

Il y a consensus sur :

- la volonté que la BCE ait les moyens d'une véritable politique monétaire européenne, et qu'elle rembourse 20% des dettes des Etats européens (montant correspondant à la « dette de crise »), ce qui sera financé par une taxe auprès des institutions financières privées.
- L'objectif, à terme, d'un équilibre budgétaire du budget national de fonctionnement, car la dette pèse sur les plus pauvres, et nous ne voulons pas nous endetter pour financer du fonctionnement. Cet équilibre s'obtiendra via une augmentation des recettes fiscales et la suppression des dépenses anti-écologiques, sans se contraindre par une règle d'or de retour à 3% de PIB en 2013, et sans réduction des dépenses publiques.
- ne pas mentionner l'option « défaut »

Il y a débat autour de deux thématiques :

- priorisation de l'endettement privé/public (François/Agnès)
- Pôle financier public ou socialisation des banques ou grenelle des banques (Hervé/Yves/Robert)

La personne en charge de la rédaction du texte des consensus est : Agnès.

La proposition sera soumise à la validation/amendements du CF.

6 – Réduction du temps de travail

Le sujet est à préciser avant sa mise en débat.

La personne en charge de la rédaction du texte des consensus est : Eva.

La proposition sera soumise à la validation/amendements du CF.

Certains points sont à affiner avant mise en débat.

1 - Quelles entreprises appartiennent à la conversion écologique ?

Voir avec le groupe de travail Politique Industrielle, Agriculture et Bâtiment (Voir avec le groupe Politique Industrielle)

2 – Retraites

Il y a un consensus sur le fait que toute négociation sur les retraites doit en respecter les 2 principes : redistribution et fonctionnement paritaire.

Un travail sera fait sur les réponses à apporter à la dernière réforme, notamment sur les éléments de chiffrage.

Les personnes en charge de la rédaction du texte sont : Eva, Alain et François

3 - Plafonnement des successions intergénérationnelles

Travail à réaliser.

Les personnes en charge de la rédaction du texte sont : Eva et Khalil

4 – Politique industrielle

Les travaux sur les TPE doivent être complétés par des réflexions sur la politique industrielle française.

Agnès contactera Christophe Porquier.

Lors du CF du 17/18 septembre, il a été identifié des points nécessitant un approfondissement :

- Les conditions de travail : travail attribué à François Desriaux
- La fiscalité locale : un appel à compétence à été lancé
- La fonction publique : un appel à compétence à été lancé

2/ Elargissement du bureau

Il est validé en séance l'élargissement du bureau de la ComEco à :

- Christine Surdon
- Frédéric Benhaim

Dominique Tessier a été sollicité mais réserve encore sa candidature au bureau.

3/ Délégations thématiques

L'ensemble des candidats aux délégations liées à la ComEco n'étant pas présent, la commission n'a pas pu se prononcer sur les candidatures. Aucun avis ne sera donné au prochain CF.